LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE ROUBAIX AURA PROCHAINEMENT CINQUANTE ANS D'EXISTENCE

LE GROUPE DES PROFESSEURS ACTUELS (Ph. G. Lechasire.)

De gauche à droite: 1er RANG: Mmes Dubem, Locomte, Vouvaert, Bouchez; MM. Dusaesoy, secrétaire; Bousquet, directeur; Mlle Herdoir, Mme Bacquart, Mlle Locomte.
2me RANG: MM. Vandepotte, Mercier, Duhamel; Mme Bulté; Mme Ghesquière, Mlle Dewyndt; MM. Locomte, Caretto, Scatin, Monesse.
3me RANG: MM. Béran, Benschon, Dillies, Marcellin, Dupont, Marquette, Desmarets, appariteur.
EN MEDAILLONS: MM. Leclercq et Carpentier.

Le nouveau local, rue de Soubise

Nous avons laissé l'historique du Conservatoire de Roubaix, dont le cinquantième anniversaire sera célébré les samedi 24 et dimanche 25 de ce mois, au moment où, en 1903, l'Ecole nationale de musique s'installa dans les anciens locaux de l'Institut Turgot, rue de Soubise, où elle se trouvait enfin dans un local digne d'elle et répondant à ses besoins. Elle y est demeurée.

La création de la salle P. Destombes

Ce qui a marqué surtout la nouvelle installation, c'est la création d'une salle de concert, réalisation d'un projet longtemps souhaité. Grâce à l'esprit de progrès de l'administration Eugène Motte et à la générosité du Mécène roubaisien Pierre Destombes, œuvres qui notre ville a encore d'autres dettes pour le legs superbe qu'il laissa à la Bibliothèque des Beaux-Arts et pour sa contribution aux embellissements du Parc Barbieux, on ne fit pas les choses à demi.

Notre Ecole nationale de musique et notre orchestre de la Société du Conservatoire ne sont pas seulement au premier rang parmi les institutions similaires françaises. Notre salle de concerts, la salle Pierre Destombes, est aussi l'une des plus coquettes et des meilleures au point de vue de l'acoustique.

C'est en 1905 que prit corps le projet d'une salle de concerts. Le Conseil municipal ayant voté à cet effet un crédit de 35.000 francs, M. Pierre Destombes y ajouta de ses deniers une somme de 5.000 francs. De plus, il prit à son compte l'installation d'un beau mobilier et différents travaux. Et, cadeau princier ajouté à ces dons généreux, M. Pierre Destombes offrit au Conservatoire l'orgue magnifique à trois claviers qui est le plus bel ornement de la salle et sa piano demi-queue.

Le Conservatoire de Roubaix était, cette fois, bien chez lui et dans ses meubles, et il pouvait être fier de son installation.

La besogne qui s'y accomplit dès lors fut en rapport, nous l'allons voir, avec les sacrifices consentis pour cette installation nouvelle.

La première chose qu'eût de faire M. Koszul, l'éminent et regretté directeur d'alors, fut naturellement de créer une classe d'orgue.

L'année de l'installation rue de Soubise, M. Châtiliez succédait à M. Tarbelin dans les fonctions de secrétaire général, M. Châtiliez est lui-même comme successeurs M. Dufermont en 1908 et, en 1911, M. Dusausoy, le sympathique et dévoué secrétaire général actuel.

Pendant l'occupation allemande

Pendant l'occupation allemande, école et salle de concerts subissent la loi du barbare. Les Allemands font servir la salle Pierre Destombes d'hôpital militaire, mais ce n'est pas sans avoir démonté et expédié chez eux les tuyaux de l'orgue. Les cours se donnent alors en ville dans des locaux particuliers.

Bien des professeurs sont mobilisés. L'un d'eux, M. Bacquart, devait mourir au champ d'honneur. M. Koszul lui-même cesse provisoirement ses fonctions, car il est évacué et M. Henri Catteau, le populaire président de la « Grande-Harmonie » a fait l'intérim de la direction. Les quelques professeurs demeurés à Roubaix et des personnes dévouées se partagent les classes sans titulaires.

Après la guerre
La reraite de M. Koszul

M. Koszul reprit ses fonctions après la libération de Roubaix. Lui qui, aux yeux de notre population, incarnait le Conservatoire et la Grande-Harmonie, c'est-à-dire la musique même, qu'il avait si bien servie et fait aimer pendant son directoriat d'un quart du siècle, songeait à la retraite en 1921, en raison du son grand âge. Il succombait peu après, à Douai, où il s'était retiré auprès de son fils, universitaire distingué.

M. A. Estyle

M. Abel Estyle, son successeur, brillant chef d'orchestre et professeur d'accompagnement au Conservatoire de Paris, qui lui succède, ne peut mener longtemps du front ses fonctions à Roubaix avec son professorat à Paris. Il démissionne en 1925, ayant marqué son passage par la création de la classe de musique de chambre.

Le direction de M. Francis Bousquet

Depuis, le Conservatoire de Roubaix est dirigé, de main de maître et d'artiste, par le compositeur Francis Bousquet, grand premier prix de Rome, auteur remarquable qui emporta la musique de théâtre hors des sentiers battus ; des délicieuses « Impressions d'Afrique » ; de ballets, etc...

La cause de la musique à Roubaix a eu la chance du rencontrer en M. Bousquet quelqu'un qui est en même temps l'un des créateurs sur qui peut compter l'école française, au directeur et un administrateur de premier ordre.

Par lui-même, par les concours du dilettantes à qui il a sa donner confiance, M. Bousquet a vraiment accompli à Roubaix une œuvre féconde. Ses larges conceptions artistiques, son esprit dégagé de tout systématisme, ouvert à tout ce qui est beau et à tout ce qui peut montrer de nouvelles voies à la musique, ont fait beaucoup pour l'éducation musicale de nos concitoyens.

C'est non seulement par la direction générale donnée à l'enseignement que M. Bousquet a réalisé avec un si grand succès l'objet même d'un Conservatoire, mais aussi par les magnifiques auditions de l'Association symphonique des professeurs du Conservatoire qu'il a créée en 1926 faisant revivre une idée du M. Koszul, et qui comprend aussi les meilleurs anciens élèves.

Nous ne manquons jamais l'occasion d'attirer l'attention sur l'éclat que ces grands concerts diffusés par Radio-P.T.T. Nord jettent sur le renom artistique de Roubaix. Et l'on se souvient du magnifique éloge qu'en faisait récemment M. Rhené-Bâton, l'éminent président des Concerts Colonne. Subsidiée annuellement par l'Etat (8.000 francs) et par la ville (6.000 francs), cette initiative de décentralisation artistique reçoit aussi un aide précieuse et incessante d'un Comité d'honneur présidé par M. Maurice Dubrulle, ami fidèle et agissant de l'enseignement musical, animateur incomparable.

Les initiatives de M. Bousquet s'étant multipliées en vue, toujours, du même résultat, nous ne pouvons guère que les énumérer : la création des « Amis du Conservatoire », groupement présidé par M. Maurice Dubrulle; l'impulsion donnée à la classe de diction et d'art dramatique ; la création, en 1926, de concours d'honneur réservés aux élèves ayant obtenu leur premier prix au cours des cinq années précédentes.

Pour doter ces prix, on retrouve encore le concours de M. Maurice Dubrulle, celui de personnalités comme MM. Jean Selle, Albert Sonneville, Valentin, Mme Alfred Motte, Mlle F. Motte, MM. Albert Prouvost, Huet, Tettelin. Notons aussi le don du regretté L. Kaarr et celui, annuel, de M. J. Dearx.

Au chapitre des générosités envers le Conservatoire, ajoutons le legs de 5.000 francs fait par M. Emile Fournier, mort président de la « Grande-Harmonie » ; le don de 10.000 francs de M. Georges Sebiller, qui a permis la fondation du prix portant son nom et destiné à récompenser les élèves s'étant élevés le plus haut dans la culture musicale. Le prix a été jusqu'à présent attribué à Mlles Cécile Pieuvet-Bacquart et à M. Alfred Desenclos.

Dans l'ordre matériel, le concours du l'Administration municipale et celui des « Amis du Conservatoire » ont permis la restauration de l'établissement, que rendaient nécessaire les dégâts causés par l'occupation ; la réfection de la salle P. Destombes, travaux heureusement exécutés sous les ordres du M. Gustave Neveux, puis de M. Sadi-Lebrun et de leur collaborateur, M. Etienne Deroubaix. La rénovation et le développement du matériel instrumental, l'enrichissement de la bibliothèque ont acheté de faire du Conservatoire de Roubaix, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'une des écoles nationales de musique les mieux organisées et les plus fécondes en résultats de France.

En constatant ce fait, il convient de réunir dans le même hommage de reconnaissance tous ceux à qui il est dû: ceux qui n'ont pas ménagé au Conservatoire patronage et concours financiers, les directeurs de jadis et leur brillant successeur, enfin la méritante phalange des professeurs d'hier et d'aujourd'hui, artistes passionnés pour leur art divin et qui lui ont donné sans compter talent et dévouement.

L'assemblée générale du Syndicat des Fabricants de tissus de Roubaix-Tourcoing

LA SITUATION DE LA FABRIQUE

Sous la présidence de M. Maurice Glorieux, le Syndicat des fabricants du tissus de Roubaix-Tourcoing a tenu hier, mardi, son assemblée générale annuelle.

Après lecture par M. Martens, secrétaire, du rapport général sur la situation de la fabrique de tissus au cours de l'exercice 1933, le président expose l'état actuel de l'étude entreprise en vue d'améliorer la situation et fait approuver une motion relative à la réalisation souhaitée.

L'assemblée approuve ensuite le rapport financier et procède à la désignation des membres du Comité directeur et des Commissions spéciales pour l'année 1934.

Après un échange de vues sur quelques-unes des indications figurant dans le rapport général, la séance est levée.

Nous donnons ci-après l'essentiel du rapport général :

Filée dans son ensemble, l'année 1932 n'a pas été pour nos adhérents plus défavorable que l'année précédente. Les renseignements recueillis au cours des premiers mois avaient fait ressortir une activité industrielle supérieure à celle des premiers mois de 1932. La fermeté des cours de la laine avait supprimé l'élément de découragement que représentait depuis plusieurs années la réduction progressive de la valeur des stocks. Mais bientôt la hausse trop rapide déséquilibra le marché des produits finis. Il devint impossible de vendre aux prix de remplacement et, la fabrique, manquant d'ordres suffisants et incomplètement organisée, dut prendre à charge une part importante de la différence des cours.

La clientèle appauvrie par l'abus des prélèvements fiscaux, atteinte par la réduction du pouvoir d'achat d'une fraction de sa clientèle, déprimée par la durée de la crise et aussi par les déceptions successives qui lui valait l'absence de saine autorité à la tête du pays, manquait de confiance et d'allant.

Au surplus la possibilité pour le client de se procurer dans les moindres délais chez des fournisseurs trop nombreux et empressés à prendre des commandes, même à vil prix, afin de conserver un minimum d'activité, ne l'incitait guère à assumer le risque que comportent des engagements normaux.

L'action du Syndicat s'est exercée à la fois en faveur du maintien et de la reprise des exportations et vers un allégement de la concurrence sur le marché intérieur.

L'exportation

Malgré l'absence de toute aide directe ou indirecte du Gouvernement français, malgré une prix de revient rendus excessifs en particulier par les politiques fiscale et douanière françaises, malgré les droits de douane, les contingentements, les variations de change, les restrictions de paiement, etc... la Fabrique française de tissus de laine a quand même exporté, en 1933, 54.732 quintaux de tissus, répartis entre tous les pays du monde.

En ne considérant que le chiffre global de 54.732 quintaux ou 5.473.200 kilos, nos exportations, qui ne sont plus que le quart de celles de 1928, représentent encore 10 millions de mètres ou 300.000 pièces (Pièces de 50 mètres, 300 grammes le mètre).

La suppression de nos ventes à l'étranger serait une aggravation sensible de la crise actuelle.

Nous devons la réduction de nos exportations aux barrières de tous genres élevées par l'étranger mais aussi à nos prix élevés, déterminés sur la base du franc-or et dans lesquels sont inclus tous les éléments qui ont fait de la France un pays de vie chère.

Les tableaux comparatifs de l'activité exportatrice étrangère

Nos débouchés à l'étranger ne peuvent retrouver leur importance normale qu'avec le retour de différents pays à un degré suffisant de prospérité, à la stabilité monétaire et aussi à un équilibre relatif des prix mondiaux.

Ainsi, malgré la baisse de ses prix de revient, la Grande-Bretagne n'a, en 1933, accru ses exportations de tissus de laine que de 15 % comparativement à l'année 1932 qui a été l'année la plus défavorable: 58 millions de yards carrés contre 86 millions en 1932.

Les exportations belges ne représentent que 41 % de celles des années citées.

Les exportations de 1933 représenteraient 27 % de la production de 1933 (361 millions de yards carrés) ou 21 % de la production de 1924 (466 millions de yards carrés).

L'Italie compte, pendant toute l'année 1933, une moyenne de 30 % de métiers arrêtés. Ses exportations de tissus de laine représentaient les 2/3 de celles de 1931. (Approximativement 80.000 quintaux contre 120.000). Il y a lieu de noter à ce sujet que ces exportations italiennes sont une fois et demie plus importantes que les nôtres alors que le nombre de métiers en Italie n'atteint pas la moitié du nombre des métiers français.

L'Allemagne, avec 62.650 quintaux en 1933 contre 67.216 quintaux en 1932 et 107.415 quintaux en 1930 se trouve dans une situation sensiblement égale à la nôtre.

La Belgique avec 7.200 quintaux en 1933 a amélioré légèrement sa situation comparativement à 1932 (6.300 quintaux) mais cela ne fait encore que 28 % des chiffres cités pour les années les plus favorables.

La Tchécoslovaquie en sérieux recul sur l'année 1932 ne peut enregistrer qu'une exportation de 17.500 quintaux, soit seulement 18 % des sorties de 1928.

Les statistiques d'activité industrielle des tissages de laine aux Etats-Unis signalent que de 42 % en mars-avril 1933, cette activité était remontée à 96.9 % en juillet. Mais depuis lors l'activité diminue progressivement et n'est plus en décembre que de 56.6 %.

Enfin, dans l'industrie lainière japonaise on est passé en deux ans de 95 millions de mètres à près de 200 millions.

Il résulte de ces diverses constatations que la crise mondiale n'est pas achevée et que nous ne pouvons caresser l'espoir d'une reprise très prochaine de notre activité sur les marchés d'exportation.

Le marché intérieur

Avec l'appoint de nos exportations réduites le marché intérieur ne peut suffire à notre capacité totale de production. Il peut cependant, en bonne période, alimenter à notre avis environ 60 % de nos métiers.

Les statistiques établies par l'Association française des Fabricants de tissus et basées sur le nombre d'heures-métiers effectuées chez certains adhérents de notre groupe régional font ressortir, pour l'année 1933, un pourcentage moyen de 50 %. Au cours du premier trimestre 1933 le pourcentage avait atteint 64 %.

D'après les mêmes statistiques la situation des adhérents de notre groupe régional se serait améliorée par comparaison avec celle des autres groupes représentés dans cette Association.

Si l'on prend les statistiques des salaires payés aux tisserands, statistiques établies par le Consortium de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing, on constate que l'activité de nos adhérents a subi en 1933 les fluctuations suivantes:

Janvier-Février-mars, comparativement à janvier 1931 plus de 70 %.

Avril-mai-juin, comparativement à janvier 1931 moins de 70 % et cependant, en pourcentage, 20 % de plus que pendant les mois correspondants de 1932.

Juillet-août-septembre, comparativement à janvier 1931 plus de 70 % et, en pourcentage, 20 % de plus que pendant les mois correspondants de 1932.

Octobre-novembre-décembre, comparativement à janvier 1931 moins de 70 % et, en pourcentage, 5 % de plus qu'en octobre 1932, 4 % de moins qu'en novembre et décembre 1932.

Les salaires payés au cours de l'année écoulée seraient réconfortants si l'on pouvait la considérer isolément. L'aggravation de la crise réside, en effet, dans le fractionnement de plus en plus étendu des commandes ce qui augmente les prix de revient et dans l'insuffisance des prix obtenus de la clientèle.

Enfin, le début de l'année 1934 a été franchement mauvais et une nouvelle dépression y a été constatée.

L'organisation de la profession

Au cours de l'année 1933, le Comité a résolument abordé l'étude de formules tendant soit à favoriser les firmes qui participent à l'action corporative soit à réaliser une organisation plus complète de la profession.

Une première suggestion, celle des ristournes collectives à la clientèle des adhérents de l'A.F.F.T. a provoqué une enquête générale dont les résultats ont étonné. Sous les conditions envisagées cette formule n'a pas été retenue.

Une adaptation ordonnée de la production à la consommation a été longuement examinée. L'intervention étatiste ayant finalement été jugée dangereuse et surtout moins féconde qu'une réelle entente corporative, le Comité s'est décidé à poursuivre la réalisation d'une nouvelle suggestion qui paraît susceptible de grouper pour un effort équitable et limité toute l'industrie française de la laine peignée.

Les expériences économiques à l'étranger et les solutions à étudier

De ce qui précède nous retiendrons ce qui a trait: 1o A la situation et à la nécessité du maintien et même de la reprise de notre exportation; 2o A notre travail d'organisation corporative.

La France ne peut continuer longtemps d'enregistrer une balance négative de ses comptes avec l'étranger. Elle ne peut, sans risquer, subir annuellement un solde de comptes déficitaire de près de 10 milliards. Elle ne peut charger à perpétuité son budget d'indemnités de chômage et tolérer le mal social qui en résulte.

Exporter chaque année cinq ou six milliards de plus, c'est-à-dire réduire de moitié environ le déficit de la balance commerciale, c'est une nécessité urgente.

La réduction des contingents à 25 % et la négociation des 75 % réservés ne sont que des pis-aller qui ne nous ont procuré, jusqu'à présent, que des débouchés sur une relation avec l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande et l'Italie, en même temps qu'ils réduisaient pour l'Etat français les rendements des droits de douane. N'est-ce pas là une consolidation de la formule du contingentement qui ne devait être que provisoire?

Nous ne contestons pas, par exemple, que la valeur de l'importation charbonnière (2.200 millions de francs en 1932) excède de 300 millions le montant des salaires en espèces payés aux ouvriers des mines françaises. Faut-il pour cela supprimer cette importation, ce qui est d'ailleurs impossible pour diverses raisons, ou la restreindre en provoquant des représailles qui atteignent douloureusement l'une ou l'autre de nos industries exportatrices? L'activité de toutes les industries françaises n'est-elle pas pour nos houillères la plus sûre débouché et une source de profits directs?

Sans revenir au troc primitif il est possible de ranimer les échanges. Pour la reprise de l'exportation il faut réduire les éléments compressibles de nos prix de revient et mettre en œuvre une formule de politique douanière qui exclut toute solution purement négative. Peut-être y aiderait-elle une organisation complète de notre profession?

Celle-ci est en marche. Nous n'irons pas volontairement jusqu'à la formule étatiste qui se développe avec un succès plus ou moins probant dans divers pays étrangers. Sans négliger notre effort particulier et urgent nous suivons avec attention l'effort parallèle de redressement de l'Angleterre encore libérale et des Etats-Unis (N. I. R. A.) en complète évolution.

Nous suivons également les tentatives de réorganisation allemande, italienne, belge, polonaise et autres. Nous en tirerons les conclusions qui s'imposent afin d'établir notre programme général sur des données concrètes mais en harmonie avec notre caractère social.

Pourquoi, avec les qualités innées de notre centre industriel de Roubaix-Tourcoing, avec l'intelligence et la ténacité des fabricants de Roubaix-Tourcoing, n'arriverions-nous pas aux résultats souhaités? Le passé et le présent nous sont garants de l'avenir. La fabrique de Roubaix-Tourcoing saura tenir et vaincre.

DES DISTRACTIONS NOUVELLES POUR LES HOSPITALISÉS, A ROUBAIX

(Ph. du J. du Ro.)

UN GROUPE D'HOSPITALISÉS ÉCOUTANT LES INFORMATIONS. — *En médaillon :* L'UN DES POSTES RÉCEPTEURS.

On sait que par une décision récente, l'Administration des Hospices de Roubaix a décidé d'équiper de postes de T. S. F. les divers établissements hospitaliers de la ville.

Cette installation ne sera parfaitement au point que dans quelques jours.

C'est une très heureuse initiative qui va combler d'aise et les vieillards et les malades qu'ils soient à l'Hospice Barbieux ou Blanchemaille, à la Maison de retraite ou au pavillon de cure de l'Hôpital de la Fraternité. Car chacun de ces divers établissements sera doté de plusieurs appareils de radiophonie suffisamment puissants pour aller répandre dans la plupart des salles, grâce à des diffuseurs, les formes si diverses de l'amusement ou même de l'information que prodiguent les ondes.

Mais c'est sans doute au pavillon de cure de l'Hôpital de la Fraternité que cette mesure sera plus particulièrement la bienvenue. On n'ignore pas, en effet, que les malades confiés à ce pavillon doivent subir de longues inactions pendant la journée, exposés à la bienfaisante caresse du l'air ou du soleil. Quelques airs de musique, quelques nouvelles les aideront à prendre leur mal en patience et égaieront leurs heures de repos, toujours trop longues à leur gré.

On imagine aussi la joie puérile des vieillards de l'Hospice... dont la plupart ignorent cette forme nouvelle du progrès, et qui n'ébahiront et s'émerveilleront devant cette étonnante invention.

Ainsi donc, dans quelques jours, tous les établissements précités, porteront en-dessus de leurs toitures les hautes antennes et le léger réseau qui conduira dans les salles de récréation, les réfectoires, et jusqu'aux terrasses du solarium à les auditions captées aux quatre coins du ciel.

Félicitons-nous qu'un peu de joie entre dans les salles où des vieillards attendent paisiblement la fin du jour... et des malades impatiemment le lendemain.

Mais comment satisfaire les goûts de tous et de toutes ?

Agira-t-on par referendum ou s'inspirera-t-on de formules impératives. Il est fort probable que l'Administration des Hospices dressera elle-même un programme suffisamment varié pour répondre au goût des auditeurs auxquels il s'adressera et qu'elle confiera la manipulation des appareils au personnel hospitalier.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 14 mars :

Aujourd'hui, sainte Mathilde; demain, saint Zacharie.

Soleil: Lever, 8 h. 10; coucher, 17 h. 31.

Lune: Dernier quartier du 8; nouvelle lune le 15.

Prévisions météorologiques pour la journée du 16 mars (Région Nord): Assez beau temps. Ciel demi ou très quarts couvert, se couvrant au début de la nuit; vent du secteur Sud, modéré devenant variable, faible; minimum stationnaire.

Caisse d'Epargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 10 h. à 11 h., au Groupe d'écoles Linné (entrée par la rue Ingres prolongée); de 15 à 17 h., local de la Goutte de lait.

Bains Municipaux: Piscine: de 6 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30; Baignoires: aux mêmes heures.

LA 15me ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

La Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing tiendra mardi prochain, 20 mars, à 10 h. 30, sa quinzième assemblée générale annuelle, dans la salle des Ventes publiques de la Bourse de commerce de Roubaix, dont l'entrée se trouve 3, rue de l'Hôtel-de-Ville.

A l'issue de cette assemblée, c'est-à-dire vers 11 h. 30, M. Pierre Lyautey, directeur honoraire de l'Association de l'industrie et de l'agriculture françaises, donnera, sous le patronage des Chambres de commerce de Roubaix et de Tourcoing, une conférence sur le sujet suivant: « Où en est l'expérience du président Roosevelt? »

La question d'actualité qui sera traitée présente un intérêt indiscutable, accru encore par la personnalité et la compétence du conférencier, qui vient de rentrer d'un voyage d'études aux Etats-Unis et a déjà accompli trois missions en Amérique ces dernières années.

Les industriels et commerçants pourront y faire assister leurs principaux collaborateurs. Ils voudront bien demander des cartes d'invitation à leur intention au secrétariat de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Roubaix.

HALLE FLIPO. Loterie Nationale pour le Café, Biscuits, Beurre, Margarine.

LA CONFÉRENCE DE LA LIGUE FRANÇAISE POUR LE RELÈVEMENT DE LA MORALITÉ PUBLIQUE

Mardi soir, devant une nombreuse assistance, à la salle des Ventes publiques, la Ligue française pour le relèvement de la moralité publique a donné une séance particulièrement intéressante. Cette séance était présidée par M. Welcome, président de la section roubaisienne de la Ligue, entouré de M. l'abbé Cottrez, secrétaire du Secrétariat social de Roubaix-Tourcoing et de MM. les pasteurs Chérademe et Blondelle.

Au cours de cette réunion, M. Maurice Bertrand, agent de la Ligue, prit la parole pour résumer, en une remarquable conférence, les formes diverses de l'immoralité publique et les moyens d'y remédier. Car, il existe des lois très strictes sur la répression des outrages aux bonnes mœurs et il n'est que de les faire appliquer pour arriver enfin à assainir la littérature, le spectacle, l'image.

C'est surtout dans ses manifestations extérieures, c'est-à-dire celles qui offensent les honnêtes gens et les enfants que l'immoralité doit être combattue.

De plus en plus, constate le conférencier, les aspects les plus pervers de toutes sortes de dérèglements envahissent vitrines, murs, écrans, périodiques. Contre cet envahissement, il faut user des armes qu'a données la loi et avoir le courage d'avertir l'opinion et les pouvoirs publics, d'entreprendre les démarches nécessaires. Plus d'un exemple a prouvé qu'une attitude courageuse pouvait faire cesser tel abus de l'immoralité.

Par sa fermeté, par la sûreté et la richesse de sa documentation, M. Bernard a courageusement traité le grave problème de la défense de moralité publique.

Eclair-Copy, 3 bis, rue Basse, Lille. 490

LES FÊTES DU CINQUANTENAIRE DE LA NATIONALISATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Voici le programme des fêtes qui se dérouleront au Conservatoire national de Musique de Roubaix à l'occasion du cinquantenaire de la nationalisation du Conservatoire, sous les auspices de M. le Maire de Roubaix et de la Municipalité.

M. Huysmes, directeur général des Beaux-Arts au ministère de l'Education nationale, a bien voulu accepter de présider l'éclat de ces fêtes par sa présence. M. L. Dupré, adjoint au maire, délégué à l'instruction publique et aux Beaux-Arts, député de Roubaix; MM. Victor Velcelin, Maurice Dubrulle, Jean Selle, Octave Isaré, Edmond Inghebert, Georges Lechantre, Albert Sonneville, Paul Motte et Jean Drore, membres de la Commission administrative, seront à ses côtés.

Le samedi 24 mars, à 16 h., aura lieu un exercice public d'élèves, à la salle Destombes.

Au cours de cet exercice, on entendra notamment la Sonate pour piano et violon de Debussy, exécutée par MM. Lerouge, 1er prix de violon et Carlier, 1er prix de piano. La classe d'art dramatique donnera « Le marchand de sable qui passe », un acte de G. Jean-Aubry, avec la musique de scène d'Albert Roussel, exécutée par l'orchestre des Professeurs du Conservatoire, sous la direction de M. Bousquet.

Le dimanche 25 mars, après une visite de

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 14 mars 1934 N° 8.

Une dette sacrée

PAR

XAVIER CHANTEBRUNE

— Parlons, d'abord, d'avant, coupa Chastel. Chaque chose en son temps. Pour l'instant, il s'agit de faire face à l'échéance imminente. Allez, mon ami, et préparez-moi le relevé que je vous demande. De mon côté, je vais conférer avec mon frère et ma sœur pour voir combien nous pourrons réunir à nous trois.

VI

Conseil de famille

Ils étaient assemblés là, tous trois, dans un petit salon du premier étage où ils avaient leur appartement privés: Bernard Chastel, le chef de la maison, Honorine, sa sœur aînée, et Georges, leur jeune frère, tous trois associés, avec des droits divers pour l'exploitation de la firme commerciale.

Les deux derniers avaient écouté, avec des impressions variées, l'exposé de la situation que leur faisait Bernard. Et quand il eut fini :

— Evidemment, c'est une rude taille, opine Georges en haussant les épaules. C'est ennuyeux, très ennuyeux !

C'était un garçon de vingt-huit ans, mince et blond, d'allure sportive et décidée, parfaitement équilibré et pondéré, positif, réfléchi, on ne s'emballait pas, et semblait difficile à déconcerter.

Mais sa sœur, agitée, nerveuse, et toujours prête à s'affoler, gémit avec un accent tragique :

— C'est épouvantable !... Une vraie catastrophe, un désastre ! la ruine de notre maison...

— Il ne faut rien exagérer, reprit doucement Bernard. C'est un moment difficile, et rien de plus. Si nous réunissons nos efforts, nous arriverons à franchir cette mauvaise passe.

— Mais certainement, on la franchira ! appuya le plus jeune, en allumant une cigarette avec un tel flegme que l'irascible Honorine en fut outrée.

— Et d'abord, déclara-t-elle péremptoire, il faut immédiatement déposer une plainte et faire arrêter ce gredin.

— Ce n'est pas un véritable gredin ! rectifia Bernard. Il ne s'est pas sauvé en emportant la caisse. Il a spontanément avoué sa faute, et je ne saurais douter de son repentir.

— Et puis, à quoi bon une plainte ? demanda Georges en rendant par les narines la bouffée de tabac qu'il venait d'aspirer, pour faire savoir au public que l'écart d'un caissier nous a mis dans le pétrin? Fameux procédé pour consolider notre crédit sur la place ! Ta eu as de bouncs, ma chère Honorine.

— Mais alors, c'est nous qui serons ruinés et déshonorés ! clama Honorine d'un ton larmoyant. Ce sera la faillite... Et que deviendrons-nous ?

— Nous deviendrons inévitablement sourds, si tu continues à crier ainsi, fit tranquillement Georges en allumant une deuxième cigarette.

« Ma chère Honorine, je t'adjure de te calmer au peu, et de garder le silence pendant quelques minutes, de manière que Bernard et moi puissions aviser aux moyens pratiques de régler la situation.

— Je ne tais et je vous écoute ! soupire la grande sœur avec une expression de martyre.

— Bernard, reprit le jeune homme, c'est, en gros, quatre-vingt mille francs qu'il s'agit de trouver, n'est-ce pas ?

— Oui, mon petit, c'est bien cela.

— Sur cette somme, ta peux avancer combien pour ta part ?

— Pas plus du vingt-mille, hélas ! soupira le brave homme. C'est tout ce que j'ai d'immédiatement disponible.

— Je ne puis t'offrir que quinze mille ! soupira Georges, en écho. Jamais je n'aurai tant regretté de n'être pas plus économe.

Puis se retournant vers sa sœur, mais, cette fois, d'un air presque timide:

— Et toi, Honorine ? Peux-tu faire quelque chose pour la cause commune ?

La pauvre fille fondit en larmes :

— Ah ! gémit-elle, que n'ai-je cent mille francs pour vous les donner tout de suite, et sauver l'honneur de la maison !... Mais je ne possède que ma petite rente viagère, et les économies que je réalise sur elle se montent peut-être à quatre ou cinq mille francs. Je vous offre ces économies de grand cœur, et vous supplie de ne pas les refuser... Je suis bien assez malheureuse de ne pouvoir faire davantage...

De nouveau, Georges lança sa cigarette dans la cheminée, et s'approchant du son aîné :

— Ne pleure pas, ma grande, dit-il doucement. On sait bien que tu es bonne et généreuse. Ne te fais plus de chagrin ! Bernard et moi, nous allons nous concerter, et nous finirons bien par trouver l'argent qui nous manque encore.

— Combien manque-t-il donc ? demanda-t-elle, anxieuse, en essuyant ses yeux rougis.

C'était précisément ce que Bernard était en train de calculer sur son calepin.

— Voici, dit-il. A nous trois, nous faisons quarante mille... Jean Dusser m'a spontanément offert les dernières valeurs qui lui restent de son patrimoine. Il pense qu'on en tirerait de douze à quinze mille francs ; mettons dix mille pour éviter tout mécompte.

— Ce sera plus prudent ! opina Honorine, incapable désormais d'avoir aucune confiance en ce que dirait ou ferait le comptable indélicat, si en ce qui pourrait venir de lui.

— Il serait peut-être plus prudent encore de ne pas faire entrer cet argent en ligne de compte, dit Georges. Mais la maison n'attend-elle pas de nouvelles?

— Dusser est en train de m'en faire un relevé, déclara Bernard. Seulement, à vrai dire, et à condition qu'aucun débiteur ne se dérobe, de ce côté, nous n'avons guère à attendre que cinq ou six mille francs, au maximum.

— Plutôt faiblard, le maximum ! estime Georges désabusé. En résumé, nous ne pouvons, jusqu'ici, tabler réellement que sur les quarante mille francs que nous produisons ensemble. C'est donc une somme égale qu'il nous faut.

— Où trouver une telle somme ? geignit lugubrement Honorine.

— C'est ce que nous allons étudier tout de suite, répondit intrépidement le plus jeune.

Et prenant le bras du son aîné :

— Viens, Bernard, descendons à ton bureau. Aussi bien, on peut avoir besoin de toi en bas...

Les deux hommes partis, Honorine se mit à réfléchir. En dépit de la confiance affectée de ses frères, elle voyait l'avenir en noir, quarante mille francs en temps de crise économique, cela ne se trouve pas sans subir des conditions onéreuses. Même en admettant, ce qui était douteux — que Bernard et Georges réussissent à contracter un emprunt, le budget familial serait pendant des mois obéré de cette lourde dette.

Et cette perspective révoltait la stricte honnêteté d'Honorine par ce qu'elle lui semblait avoir d'injuste et de paradoxal.

— Ainsi, se disait-elle, mon frère refusant de porter plainte contre ce vaurien, celui-ci échappera à tout châtiment ; et nous, les volés, nous devrons porter sa peine, et serons punis à sa place. Ma parole, c'est le monde à l'envers ! Mais il y a plus : il faut que la famille volée se cotise à grands frais pour boucher les trous faits dans la caisse, tandis que la famille du voleur se désintéressera froidement de tout, et s'en lavera les mains...

A ce point de ce soliloque, Honorine tressaillit, frappée d'une idée subite :

— Car il n'est pas sans famille, ce triste sire ! Il est célibataire, mais il a une sœur en excellente situation, et même pas mal riche, à ce qu'il paraît !

« Eh bien, moi, j'irai le trouver, cette sœur, et lui parlerai comme il convient.

» Il ne sera pas dit que mes frères et moi serons dépouillés à cause de ce garçon, et que la plus proche parente du coupable n'aura participé en rien à ce sacrifice, alors qu'elle en a beaucoup plus les moyens que moi...

» Allons, je vais mettre bon ordre à tout cela ! »

Seulement, comme elle se doutait qu'une telle démarche serait désapprouvée par ses frères, et que son projet serait repoussé si elle le leur soumettait, Honorine se garda bien d'en souffler mot, et ce fut sans prévenir personne que, au détour de l'après-midi, elle se rendit à la gare et prit le train pour Vireflay.

VII

Le masque du devoir

— Et voilà ! conclut Honorine, un peu embarrassée tout de même, par l'impression qu'elle avait vraisemblablement parlé, peut-être trop ; trop vite, en tout cas et trop inconsidérément.

Elle s'était libérée, soulagée, comme on dit vulgairement, en lâchant, d'un bloc, tout le fardeau de ses rancœurs, de ses craintes, de son ennui et de son mécontentement. Elle avait pensé que sur quelqu'un, ce qui est une façon commode et sommaire, sinon élégante et noble, de se débarrasser d'un poids gênant.

Seulement, sur « quelqu'un » c'était Micheline, si naïvement jeune, si profondément candide, si richement bienveillante de tout mal, et tellement fière et digne devant cette attitude imprévue, qu'Honorine, en la regardant, éprouva tout à coup une sorte de confusion qui ressemblait assez à du remords.

A telle enseigne qu'elle ne put n'empêcher d'ajouter, en manière d'excuse:

(A suivre).